

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	19 (1931)
Heft:	358
 Artikel:	De-ci, de-là...
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260306

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

doivent être éduqués, selon les données des dernières découvertes de la psychologie et de la science pédagogique. Mais il n'existe pas encore à notre connaissance de traité de psychologie à l'usage des mamans et des papas... et cela pourtant aurait une valeur immense!

Sans répondre absolument à ce que nous souhaitons, voici une liste d'ouvrages bien faits sur la matière, susceptibles de faire réfléchir les parents et de fournir l'occasion à d'abondants échanges de vues entre les mères, qui, en groupes, voudraient bien faire partie de leurs propres expériences vécues, de leurs hésitations, de leurs réflexions en matière d'éducation familiale:

Adolphe FERRIÈRE: *L'éducation dans la famille. id. Parents et enfants.* (pour paraître prochainement).

J.-P. PHILIPPE: *Conseils aux parents.*

Jacques HERRIE: *Leçons élémentaires de psychologie éducative.*

B. KEVORKIAN: *De l'efficacité de l'exemple ou nécessité d'une science des parents.*

Dorothy CANFIELD-FISHER: *Mères et filles.* (en traduction française).

Etc.

Nous aimons à signaler encore aux personnes intéressées par cette question les comptes-rendus du 1^{er} Congrès de la Ligue internationale d'éducation familiale qui eut lieu à Liège en août 1930, et qui traitent abondamment de pédagogie familiale, de la formation des jeunes en tant que futurs parents, et de l'éducation des éducateurs de la famille, posant nettement les problèmes de l'avenir en ce domaine trop négligé.

Enfin, rappelons que la véritable initiatrice en cette voie est notre première pédagogue suisse, la charmante Albertine Neckter-de Saussure, qui, il y a juste cent ans, posa le problème dans son admirable *Education progressive*, et fonda du coup la psychologie du petit enfant; pour qui rouvrira ce vieil ouvrage, il y a des trouvailles exquises à faire, et l'on finira par conclure que les bébés sont les mêmes à un siècle de distance et que les principes de la vieille calviniste genevoise sont bien près des désiderata des psychopédagogues modernes, comme le prouve la magistrale étude de l'auteur et de son œuvre, que nous donne aujourd'hui le pasteur Causse, de Rouen, sur notre éminente compatriote.

Nous souhaitons voir nos collègues des Sociétés de l'Alliance poursuivre l'étude de l'éducation familiale, et nous nous promettons de leur proposer d'autres aspects de la question ultérieurement, félicitant les groupes qui ont fait faire des conférences sur ce thème où consacré quelques séances à ce grand problème de la tâche féminine, car toutes ont dû y trouver un réconfort personnel.

MARGUERITE EVARD.

Nationalité de la femme mariée

On se souvient que, sur la proposition d'un de ses membres, le Conseil de la S. d. N. a, lors de sa session de janvier dernier, décidé d'inscrire la question de la nationalité de la femme mariée à l'ordre du jour de l'Assemblée plénière de 1931, et a chargé le Secrétaire général, non seulement de lui présenter un rapport sur cette importante question, mais encore de consulter à ce sujet les organisations féminines internationales qui s'en

VARIÉTÉ

Le costume national

A l'occasion de la fête des costumes suisses à Genève (27-28 juin 1931)

Nous avons toutes voyagé, et sans aller dans ces pays lointains dont les noms bercent l'imagination comme un conte des Mille et une Nuits, avons vu bien des choses. L'une des plus frappantes, l'une surtout qui nous intéresse très spécialement parce que nous sommes des femmes, ce sont les costumes typiques portés dans les régions visitées. Merveilleuses couleurs des tissus de Tchécoslovaquie, casques d'or des provinces des Pays-Bas, mantilles des Andalouses, coiffes aillées des Bretonnes, ne sont-elles pas des points lumineux dans nos souvenirs? ne font-elles pas partie intégrante de certains paysages? ne sont-elles pas associées à telle fête régionale, fixées à tel carrefour de ville? D'autre part, pourquoi ne pouvons-nous pas nous figurer les femmes de Raguse dans le paysage qui ajoute tant de charme et de douceur à la physionomie de celles d'Uppsala? C'est la chose la plus effarante, la plus inharmonieuse qui se puisse supposer, car le costume local, porté hors de l'endroit pour lequel il existe ou par des étrangers, n'est plus un costume, c'est un déguisement.

Toute chose est belle en soi, qui est à sa place. Dans son cadre, le costume national est beau. Il s'harmonise aux lignes du paysage, à la lumière du ciel, à la forme de la demeure, aux us et coutumes des gens. Il n'est pas l'apanage d'un sexe ou de la seule jeunesse: il sied à tous les âges, à la silhouette de l'homme et à celle de la femme; il ne passe pas de mode et représente

sont le plus spécialement occupées. Le texte de la décision du Conseil portait encore que le Secrétaire général pouvait inviter ces organisations à former un Comité, chargé de formuler des propositions annexer au rapport qui sera présenté à l'Assemblée.

Le processus ainsi prévu par le Conseil a suivi son cours, et les organisations féminines ont, selon l'invitation du Secrétaire général, constitué leur Comité composé de deux représentantes de chacune d'entre elles. La composition de ce Comité est actuellement la suivante:

Conseil International des Femmes:

Mme Maria Véronne, avocate (Paris); Mme van Eeghen (Hollande).

Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes:

Mrs. Corbett Ashby, présidente; Mme Bakker-Nort, avocate, députée à la Chambre hollandaise.

Fédération Internationale des Femmes universitaires:

Miss Chr. Macmillan, avocate (Grande-Bretagne); Mme Schreiber-Favre, avocate (Genève).

Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté:

Miss M. Doty (Etats-Unis); Mme Eug. Meller (Hongrie).

Union Mondiale de la Femme:

Mme G. d'Arcis (Genève); Mme Nobs (Genève).

Commission Féminine Interaméricaine:

Miss Alice Paul (Etats-Unis); Miss Doris Stevens (id.).

Equal Rights International:

Miss Whittemore (Etats-Unis); Miss Evans (Grande-Bretagne).

Congrès des Femmes de toute l'Asie:

Dr. Rosa Welt-Strauss (Palestine); Dr. Muthulakshmi Reddi (Indes).

Peut-être n'est-il pas inutile de bien spécifier, de nombreuses confusions s'étant fréquemment produites à ce sujet, que ce sont ces organisations elles-mêmes qui ont désigné leurs représentantes, et que ce Comité est un Comité en relations avec la S. d. N., et non point un Comité constitué par la S. d. N., car sa composition et son mode de nomination auraient été dans ce cas entièrement différents.

Depuis que les organisations féminines internationales mentionnées ci-dessus ont désigné leurs représentantes, un travail préparatoire indispensable a été accompli par un sous-Comité, qui, au cours d'une réunion tenue à Paris en mai dernier, a élaboré un projet de rapport à remettre à la S. d. N. Ce projet sera définitivement adopté dans la réunion que tiendra ce Comité le 2 juillet, à Genève, et qui nous vaudra aussi la présence en Suisse de plusieurs de nos leaders féminines internationales, et notamment de Mrs. Corbett Ashby. Nous indiquerons naturellement, dans un de nos prochains numéros, les bases essentielles de ce rapport, tel qu'il sera adopté par le Comité des représentantes des organisations féminines internationales.

M. F.

Aux Chambres fédérales

Suffrage féminin. — Désarmement. — Peine de mort. — Assurance-vieillesse.

Nos législateurs en session d'été ont d'abord rempli leur devoir habituel en discutant le rapport de gestion du Conseil fédéral, puis

ont passé en revue différents travaux législatifs: révision du code des obligations, loi sur la circulation des automobiles, loi sur le repos hebdomadaire des employés, code pénal fédéral et assurance-vieillesse. Quatre points nous paraissent être d'un intérêt spécial pour les femmes, aussi pensons-nous utile de les indiquer ici.

Profitant du rapport de gestion du Département de Justice et Police, M. Grosperre a demandé où en sont les travaux relatifs à la pétition suffragiste, déposée il y a deux ans maintenant. M. Haeberlin a répondu que son Département surchargé de besogne n'a pu encore aborder cette question qui exige un travail considérable de documentation; que les femmes ne perdent rien à attendre, puisqu'elles leur permet de mieux préparer l'opinion publique, car c'est le peuple qui décidera et pas le Conseil fédéral. Lui-même serait partisan d'un suffrage restreint pour les femmes, qu'il veut tenir à l'écart de la lutte politique. MM. Schmid (Aarau) et Müller (Bienne) ont répliqué en affirmant que beaucoup de questions politiques sont à la portée de la femme suisse d'aujourd'hui, et que la plupart des arguments contre le suffrage féminin pourraient être invoqués contre les hommes avec la même force; s'ils étaient sérieux. Là s'est arrêté le débat, aucun de nos amis des partis bourgeois n'ayant cru devoir intervenir en notre faveur.

La même indifférence des esprits progressistes a été manifestée à l'occasion du projet de révision du Code pénal présenté par M. Rochaix. Le député genevois a rappelé que la Suisse qui verra se tenir sur son sol la grande Conférence du désarmement de 1932, pourrait dès aujourd'hui marquer par un geste l'intérêt avec lequel elle value l'honneur qui lui est fait. Il demande pour cela, non pas une réduction, mais une légère modification militaire: renoncer pour l'année prochaine aux cours de répétition de la Landwehr et aux grandes manœuvres. Ces deux mesures qui ne peuvent en rien affaiblir notre armée réaliseraient néanmoins une économie de 3 millions, que M. Rochaix voudrait voir affecter à la Conférence du désarmement et en majeure partie à l'assurance-vieillesse. Il estime que la portée morale de cette mesure serait grande, et qu'elle constituerait une heureuse introduction à la Conférence de Genève auprès des puissances.

M. le chef du Département militaire, n'ayant représentant des partis bourgeois n'a montré la moindre sympathie ou compréhension pour cette proposition de désarmement à dose homéopathique. Et c'est moins le fait — compréhensible à certains points de vue — de combattre le postulat que la manière de le tourner en ridicule qui nous a donné la vision rapide, mais nette, d'une volonté arrêtée d'opposition aux moindres essais de toucher au statu quo pour un motif d'ordre moral. Le postulat Rochaix a été repoussé à une très forte majorité.

D'un côté, le Conseil des Etats a avancé d'une étape l'étude du Code pénal fédéral et a discuté le chapitre des sanctions. On attendait avec une certaine inquiétude sa décision quant à la peine de mort, repoussée par 144 voix contre 38 au Conseil national. Trois possibilités s'offraient à la Chambre Haute: adopter dans le Code suisse la peine

capitale qui existe aujourd'hui dans huit cantons et deux demi-cantons; laisser aux cantons la décision de l'introduire; ou la supprimer complètement. Le président de la Commission, M. Baumann, a demandé l'abolition totale; ni les arguments juridiques, ni l'Evangile, ni le dogme catholique ne sont décisifs soit à l'un, soit à l'autre point de vue. MM. Ochsner (Einsiedeln) et Suter (Schwyz) se sont déclarés partisans convaincus de la peine de mort qui doit, disent-ils, rester la sanction suprême pour les crimes atroces dont notre époque est témoin et dans lesquels on reconnaît l'effet démolissant de la guerre. M. Haeberlin se refuse nettement à introduire la peine capitale dans le code suisse. C'est, nous dit-il, la sanction où l'erreur judiciaire est irréparable, et qui est trop souvent entachée d'un certain sadisme, éveillant dans l'homme des instincts bestiaux. De même, M. Wettstein (Zurich) constate que les crimes ne sont pas plus fréquents dans les cantons sans peine de mort, et voit une brutalité sans nom dans le fait que l'Etat charge un homme d'exécuter son prochain. Au vote, 22 voix contre 14 ont refusé d'introduire la peine de mort dans le Code pénal suisse. Et voilà une grave question heureusement définitivement réglée, puisqu'il y a accord sur ce point entre les deux Chambres.

En fin de session les deux Chambres ont été appelées à se prononcer définitivement sur le projet d'assurance-vieillesse. Une dernière fois, M. Schulthess a affirmé que jamais projet n'a été étudié et mesuré avec plus de soin et que la base financière en est assurée par les revenus de l'impôt sur le tabac et les eaux distillées. Fort de cette garantie, le projet a été adopté par 163 voix contre 14 non, 1 abstention et 19 absences au National, et par 30 oui contre 5 non et 2 abstentions aux Etats.

Mais, malgré ce succès, la loi n'est malheureusement pas arrivée au terme de ses pérégrinations. Elle doit attendre maintenant que soit écoulé le délai référendaire et déjà deux oppositions sont annoncées. Le parti libéral-démocratique d'une part, le parti communiste de l'autre s'apprêtent à demander le référendum, qui fera passer la loi en votation populaire. C'est certainement regrettable, mais il faut espérer que les électeurs auront la conscience et l'honneur de ne pas priver la vieillesse de ce à quoi elle a droit et qu'elle attend d'eux.

A. LEUCH.

De-ci, De-là...

Commission scolaire.

A la suite de la nouvelle que nous avions publiée, il y a deux ou trois numéros, concernant la nomination de notre Rédactrice comme membre de la Commission scolaire du canton de Genève, quelques lectrices ont cru que, pour la première fois, une femme siégeait dans cette Commission. Or, celle-ci est au contraire l'une des premières en Suisse qui ait compté des femmes parmi ses membres, ces derniers n'étant pas élus, mais nommés, ou délégués, pour représenter les différentes catégories du corps enseignant, et certaines de ces catégories comprenant, ou uniquement, ou en forte proportion, du personnel féminin (Écoles

le porte, quand elle est de la région, une très grande distinction.

A côté de ces avantages qu'il donne à la silhouette, il crée des avantages moraux. Le fait même de le porter assure la continuité d'une quantité de petites industries locales; l'on tisse encore du ruban, l'on joue encore avec des fusées, l'on cisele encore de longues aiguilles pour fixer les coiffes.

L'on peut se demander quelle fut l'origine du costume dit national. Pour répondre à cela, nous possédons dans nos musées, dans nos collections particulières, dans les coffres hérités des grand'mères, des gravures nombreuses qui nous permettent d'en faire une étude exacte. Autrefois, le costume de l'habitant d'une région différait sensiblement de celui de la région voisine. Par contre, l'évolution des dits costumes n'était pas rapide; plusieurs générations qui se succédaient portaient des siècles durant les mêmes formes de vêtements, car la moindre velléité d'en prendre à son aise était arrêtée par les lois somptuaires et par les règlements créés par les jurandes. L'on n'était pas libre de se vêtir à sa guise, autrefois; l'usage d'un drap, la grosseur d'un fil de toile, le mètre et la couleur d'un ruban étaient réglés par des lois strictes, si bien que dans toute la région, tout le monde portait la même maline, la même soie, la même toile, la même chaussure.

Dans nos cantons suisses, le costume typique a donc pu se maintenir, grâce à la disposition géographique des vallées, à l'exigüité du territoire, à la faible densité de la population et à l'organisation administrative très stricte. Nous savons tous ce que fait actuellement la Fédération suisse des costumes nationaux et de la chanson populaire, soit pour les conserver, soit pour les faire revivre, et comment elle cherche par une étude approfondie de chaque détail à en assurer l'authenticité.

* * *

La résurrection du costume national genevois est toute récente.

A Genève, petite ville enfermée dans ses murs, on suivait à peu près la mode des grands centres. Quand elle fut accueillie comme Canton par la Diète Fédérale, les conditions de vie changèrent du tout au tout; elle dut déseigner son territoire et se créer une frontière commune avec la Suisse. Elle reçut les territoires nécessaires par les traités de Vienne et de Paris, et c'est ainsi, qu'en 1816, fut annexé au territoire des « Franchises » celui que nous appelons des « Communes réunies », multipliant les kilomètres carrés autour de la ville. Or, dans ces villages, toute la population, qui était savoyarde ou franc-comtoise, était une population campagnarde qui, elle, depuis des siècles, portait un vêtement typique. Tout récemment, il nous a paru opportun de suivre les autres cantons dans cette résurrection des costumes nationaux; notre choix s'est porté tout naturellement sur les vêtements classiques des habitants de ces communes rurales qui sont actuellement la campagne genevoise. Il a donc une date, il a donc une origine, il a donc une



Cliché Mouvement Féministe

Costumes populaires de Raguse (Dalmatie)
(Les femmes mariées portent la grande coiffe blanche, les jeunes filles le petit bonnet d'étoile à liserer).

ainsi le lien entre le passé et le présent; il est la tradition d'un peuple, une partie de son folklore; il confère toujours à la personne qui le porte, quand elle est de la région, une très grande distinction.

Les visites que nous avons eu le plaisir de faire dernièrement aux admirables musées ethnographiques des principales villes de Yougoslavie, et principalement à celui de Zagreb, où

les broderies des costumes nationaux féminins constituent une page passionnante d'intérêt par les symboles qu'elles représentent de l'histoire de la vie populaire avec ses légendes et ses superstitions, confirment en tous points cette remarque de notre collaboratrice. (Réd.)

enfantes, écoles primaires de filles, Ecoles secondaires des jeunes filles, Ecole ménagère).

En outre, il y a bien des années de cela, plusieurs Sociétés féminines avaient demandé que deux femmes fussent désignées pour siéger dans cette Commission, qui y représenteraient l'élément « laïque » en face de l'élément « professionnel » du corps enseignant. Cette demande avait été agréée, et deux femmes nommées par le Conseil d'Etat. Or c'est un de ces postes que vient d'être appelée la Rédactrice du *Mouvement*, l'autre étant occupé depuis deux ans déjà par Mme Chapuisat, présidente de l'Union des femmes. Actuellement, 8 femmes font partie de la Commission scolaire, qui compte en tout 41 membres.

Le voyage des suffragistes suisses à Londres.

Près de 40 suffragistes suisses — Suisse allemande en très forte majorité: pourquoi donc la Suisse romande ne sait-elle pas profiter autant que nos Confédérées de ces occasions précieuses? — vont partir mardi prochain pour Londres, en compagnie de Mme Debrüt-Vogel, qui au nom du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage, s'est chargée de l'organisation de ce voyage collectif. Le programme, fort bien étudié, comprend entre autres une visite à ce « *settlement* » de Canning-Town, si bien connu de toutes les travailleuses sociales, une autre à l'hôpital féminin Garrett-Anderson, une autre encore à l'Église de St-Martin, où fonctionne chaque nuit la police féminine auprès des malheureux sans abri. Miss Rathbone et Miss Pitcon-Turberville, députées, recevront les visiteuses à un thé sur la terrasse au bord de la Tamise de la Chambre des Communes, et chacune des trois Sociétés féministes anglaises affiliées à l'Alliance Internationale organise de son côté une invitation pour le soir ou l'après-midi, ainsi que l'Association des Femmes universitaires. Si nous ajoutons que tout le temps resté libre sera consacré à voir Londres, ses édifices et ses monuments, et à excursionner dans la vallée de la Tamise... on se dira qu'il y a vraiment avantage à être féministe! —

Si tous les enfants du monde voulent se donner la main...¹

Une charmante œuvre enfantine, organisée par le groupe scolaire qui dirige avec tant de capacités et de dévouement Mme Berthe Berney, a réuni le 17 juillet dernier à la Salle communale de Plainpalais (Genève) une foule attentive et vibrante de parents et d'enfants pour entendre tout un programme composé selon une inspiration très élevée. Ce n'était en effet pas au hasard qu'avaient été choisies les rondes du maître Jaques-Dalcroze (qui assistait à la séance), chantées et minées avec tant d'entrain par tout ce petit peuple joyeux et remuant, ni les sujets des conférences collectivement préparées et dites par des fillettes plus âgées; mais bien avec une volonté très nette de mettre en lumière les deux grandes idées de la valeur morale du travail et de la force de la solidarité. La valeur morale du travail, les rondes des bateaux, des semeurs, des ménagères nous l'ont dite, et surtout cette *Ronde des machines*, impressionnante par sa précision rythmée et la discipline des mouvements; et l'esprit de solidarité, tant humain qu'international a été évoqué par des causeries illustrées de projections lumineuses sur Nansen, Pasteur, Henri Dunant, et la ronde de la *Paix heureuse*, que tous les enfants de toutes les écoles devraient savoir chanter et comprendre. Car c'est pas ces gestes-là, par cet enseignement intelligent et large, avec cet es-

prit d'entr'aide et de compréhension que doit être élevée la génération de demain.

Une pouponnière à recommander.

C'est celle que viennent d'établir à Meyrin, près de Genève, deux sœurs, Mmes Lambert, élèves d'écoles de puériculture, et désireuses de faire de leur profession une œuvre d'entr'aide sociale. Toute neuve, toute fraîche, organisée suivant les principes modernes, cette pouponnière mérite de réussir; et notre journal, qui sait la valeur de celles qui l'ont créée, tient à leur dire ici tous ses vœux de succès.

La pénurie de gardes-malades en Suisse allemande¹

2. LES REMÈDES.

Par quelles transformations doit passer la profession d'infirmière d'hôpital pour qu'elle paraîsse désirable à de nouvelles recrues? Il est évident que les trop longues journées de travail entraînant une limitation de la liberté personnelle appartiennent à un mode d'organisation suranné, et doivent être remplacées par les journées de neuf à dix heures au maximum. Il restera ainsi des loisirs pour le sport ou les divertissements, surtout s'il est possible de laisser aussi libre l'après-midi du samedi. Actuellement, pour l'infirmière d'hôpital, le dimanche n'offre même plus d'heures de salutaire détente, le nombre des accidents de la circulation de ce jour-là ayant augmenté ces dernières années, passant à Zurich, par exemple, de 851 cas enregistrés durant l'année 1927, aux 1113 cas de l'année 1929.

Les corvées de nettoyage, de surveillance de lessive, etc., qui pèsent encore trop souvent sur les gardes-malades, doivent être remises, ainsi que les lourds matelas à soulever ou les pesantes marmites, à des robustes chômeuses ravies de trouver un emploi. Il ne faut plus admettre que l'infirmière déménage des lits tout au long d'interminables couloirs. Bref, tout ce qui est étranger à l'exercice pur et simple de la profession doit être supprimé. Si les institutrices devaient balayer et écourir les salles d'école, on ne trouverait bientôt plus une candidate à l'enseignement. Une chose aussi ne devrait plus être: le soin d'hommes atteints de différentes sortes de délires par des infirmières et surtout par de jeunes infirmières. Si on se rendait compte de ce que représente le soin de ces hommes, on n'oserait plus le confier à une femme.

Il faudrait aussi considérer le surmenage d'une garde-malade qui a trop de patients dans sa division. Le nombre des malades se faisant soigner dans les hôpitaux s'accroît sans cesse, comme nous l'avons vu précédemment. On compte pour 900 malades de plus, il faut 250 gardes supplémentaires. Or, le manque de recrues condamne celles qui sont actuellement en service à une somme de travail exagérée. L'institution d'aides aux fonctions nettement délimitées serait souhaitable.

On entend dire quelquefois: « ce me serait égal de ne pas gagner davantage, si, du moins, j'étais assurée contre la vieillesse et l'incapacité de travail. » Quelques communes assurent le personnel de leurs hôpitaux, ainsi que le fait pour ses élèves l'Ecole de gardes-malades de Zurich ou les

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

maisons-mères de Saint-Loup, de Riehen. Mais ce sont encore des cas isolés.

Les repas servis aux infirmières laissent souvent à désirer; il y faudrait mettre plus de soin. Leur chambre manque parfois de confort. Quand on construit de nouveaux hôpitaux ou quand on agrandit les anciens, il faut absolument faire appel aux lumières de femmes entendues et à celles des infirmières elles-mêmes.

La garde doit être respectée par ses malades. Oui, mais respecteront-ils une femme surmenée, nerveuse, ne sachant plus où donner de la tête et des bras, et parfaitement incapable, dans ces conditions, d'exercer sur eux l'influence calante et maternelle nécessaire? Il faut à cette femme des journées de travail plus courtes, avec un repos ininterrompu de 24 heures par semaine et sans surcroît de besogne les jours qui précédent et qui suivent cette interruption. Il lui faut aussi un gain suffisant et une assurance-vieillesse et invalidité; il faut encourager les familles aisées à préparer par l'éducation leurs filles à l'exercice de la plus noble des professions féminines, et il faut aussi en faciliter l'accès à de jeunes filles pauvres par des bourses ou des allocations.

Quand les conditions matérielles et financières de la profession seront adaptées aux exigences légitimes des jeunes filles d'aujourd'hui, — au lieu de rester fidèles à des traditions périssées, — le recrutement se fera plus aisément, et les nombreuses infirmières suisses qui sont allées occuper à l'étranger des situations plus avantageuses que les nôtres ne tarderont pas à revenir au pays.

V. DELACHAUX.

Le Féminisme Yougoslave

Il est indispensable à qui veut comprendre la situation du féminisme dans un pays donné, de connaître le développement historique de celui-ci, tant les conditions économiques et politiques de la vie d'un peuple influent sur la forme et l'expansion de notre mouvement. Et ceci est vrai tout spécialement en Yougoslavie.

Certes, ce nouveau et grand royaume des Slaves du Sud (six fois plus vaste que la Suisse, et habité par une population trois fois plus nombreuse que la nôtre) possède cette unité de race et de langue qui lui a permis, au moment des traités de paix, la réalisation d'un rêve ancien. Mais, s'étendant des côtes de l'Adriatique au delà du Danube, il présente forcément des aspects géographiques et climatiques, donc économiques, très variés; et, d'autre part, plusieurs civilisations, plusieurs religions s'étant rencontrées — et souvent heurtées — sur son territoire, la culture, l'histoire, et par conséquent la vie politique des différentes régions qui les composent ont été et sont encore fort différentes. La Serbie du Nord, par exemple, dont les vastes plaines de blé, de maïs, de betteraves, baignées par les eaux plates et larges du Danube et de la Save, furent indéniablement sous le regard, la Serbie du Nord, en majeure partie orthodoxe, a été province turque jusqu'en 1878; puis, comme Etat autonome, a cruellement souffert des guerres de ces cinquante dernières années, de la guerre serbo-bulgare comme de la guerre mondiale ensuite. Beograd, bombardée à plusieurs reprises, est un type frap-

pant du contraste entre l'animation moderne de ses boulevards neufs, de ses jardins publics, qu'une Municipalité épaise de progrès travaille fièreusement à développer et à embellir, et d'autre part la tranquillité de ses rues pavées de blocs chaotiques, où se terrent encore devant les pioches des démolisseurs les anciennes petites maisons turques, jaunes et basses, et beaucoup plus caractéristiques, il faut l'avouer, que tous les édifices nouvellement reconstruits. — La Bosnie et l'Herzégovine, montagneuses, pittoresques, mais pauvres en végétation, ont été turques pendant des siècles, autrichiennes pendant des années, et sont en bonne partie musulmanes. — L'étroite bordure côtière de la Dalmatie, séparée du pays derrière elle par des chaînes de montagnes à pic, a appartenu à Venise, sauf Raguse, puis à Napoléon, puis à l'Autriche, et s'orienta surtout vers l'Adriatique. — Les provinces du Nord-Ouest enfin, la Croatie et la Slovénie, catholiques romaines comme la Dalmatie, s'apparentent par leur aspect, leur climat, leurs paysages accidentés, verdoyants, cultivés, arrosés par de fraîches rivières, baignés d'essences montagnardes, avec les régions toutes voisines de l'Autriche, à laquelle elles ont été rattachées pendant des siècles, et dont elles ont suivi de ce fait la civilisation¹ et le développement historique.

Cette diversité — et je ne peux parler ici que des régions que je connais — constitue évidemment une grosse difficulté pour le développement du féminisme en Yougoslavie. Qui mieux que nous, féministes suisses, peut le comprendre? Il est vrai que cette terrible différenciation des langues, qui complique tant ici notre mouvement, n'existe pas là-bas, mais bien alors d'autres obstacles que nous ignorons complètement.

Tout d'abord, la proportion effrayante des illétrées. Les chiffres suivants, que nous empruntons à l'excellente brochure de Mme Alyose Stebi, éditée à l'occasion de la Conférence de Beograd, en donneront une idée: selon le recensement de 1921, et si la Slovénie comportait seulement 8 % d'illettrés, la Croatie en avait 38 %, la Dalmatie 59 %, la Serbie du Nord 83 %, la Bosnie 89 %. Comment veut-on, avec un pareil pourcentage, que naîsse et se développe un mouvement féministe? et comment engager des femmes ainsi privées de la plus élémentaire instruction à réclamer

¹ La génération d'âge adulte des deux villes importantes du N.O. Zagreb (Agram) et Lubljana (Larbach) a étudié en majorité à l'Université de Vienne, pour autant que celle-ci a été ouverte aux femmes. A Beograd, au contraire, cette même génération, et celle qui la précéda comme celle qui la suit, ont fait leurs études universitaires à Paris, et surtout en Suisse romande: ce qui a immédiatement créé un lien très étroit avec nombre de nos hôtes, amis étudiants et étudiantes de l'Université de Genève. Telle féministe, en effet, viene de demander des nouvelles de ses professeurs, dont certains ne touchent de près, celle autre, durant ses années d'études, suivit régulièrement nos conférences et s'approcha de la Reine Etienne-Dumont; ce professeur de l'Université de Beograd s'amusa à me taquiner en me parlant du « lac Léman » et me défit de réciter comme lui toutes les strophes de *Salut, glaçons sublimes*; ce conseiller municipal, aux côtés duquel le hasard me place dans un banquet officiel, a porté la casquette verte et rouge de Belles-Lettres, et parle avec enthousiasme d'une fête centrale à Rolle... On devine l'atmosphère sympathique que crée pour moi ces souvenirs que tous et toutes évoquent avec joie.

raison d'être. Tous les cantons n'ont pas quelque chose d'autant simple et ont dû en arriver à adapter leur costume aux besoins de la vie moderne. A Genève, rien de tel; pour les deux sexes il est simple, seyant et peu coûteux, et le chapeau de paille aux larges bords plats, que l'on voit sur les peintures d'Adam Tepffer, fait penser au soleil et aux moissons. Et maintenant, il existe, à Genève aussi, une Association genevoise du costume national et de la chanson populaire affiliée à la Fédération suisse.

Parmi tous les nouveaux Genevois de 1816, il y avait de riches propriétaires; cela permet aux coquottes Genevoises d'aujourd'hui de porter un costume national relativement élégant. Et nous avons coutume ce costume, et nous nous réjouissons de le porter à l'occasion de cérémonies et de manifestations dont l'une, celle qui s'ouvre aujourd'hui, promet des merveilles, car les différents groupements de la Fédération nous font l'honneur de venir nous rendre visite. Et nous sentons tous que nous avons le devoir de porter dignement notre costume genevois.

H. C. CHAMPURY.

clétien, qui forme à lui seul une ville, presque toute la ville ancienne de Split. Entre ses murailles, en effet, érigées en quadrilatère, toute une population de marchands, commerçants d'huile et de vin (les deux richesses de la région) s'est installée, a construit des cloisons mitoyennes, bâti des échoppes, autour desquelles s'entrecroisent des ruelles étroites et des passages couverts. Au centre exactement, le mausolée de l'Empereur, devenu la cathédrale, et en face le baptistère. Richesse des marbres sculptés, des colonnes de granit et de porphyre, juxtaposition de l'art antique et de celui du moyen-âge, évolutions d'histoire grâce à notre incomparable guide, et brochant sur le tout, pittoresque apparition de cette escouade d'écoliers qu'un prêtre conduit à la messe, tous vêtus de blouses brodées et de petites jupes blanches battant au-dessous du genou leur pantalon blanc et brodé aussi...

Et maintenant, en route pour Salona. La chaleur est tropicale, la route blanche de poussière, le paysage magnifique: baies bleues découpant la côte, montagnes calcaires gris d'argent étincelant au soleil, campagne paisible dont les hautes herbes verdoyantes ondulent en vent entre les haies de grenadiers en fleur. Voici les ruines de Salona, cette ancienne cité romaine, capitale de la Dalmatie, détruite au VII^e siècle, et patiemment exhumée peu à peu de ses ruines par Mgr Bulic. Voici, alors que nous errons à sa suite parmi les pierres grises fleuries de lisiers roses, qu'à l'évocation de sa parole renaisse et se réédifient pour nous l'amphithéâtre, les bains alimentés par le grand aqueduc qui coupe évidemment de sa ligne lointaine la silhouette bleue des collines, la basilique, le baptistère, le cime-

Voyages Féministes

A travers la Yougoslavie: paysages et souvenirs

(Suite et fin.)¹

SPLIT (SPALATO).

On nous l'avait déjà dit à Dubrovnik: si Raguse est la Nîce de la Dalmatie, Split en est la Marseille.

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

UNE FIGURE DE GRAND SAVANT.

Car la bonne étoile des féministes a voulu que Mgr Bulic, ce prélat connu dans le monde entier par ses études archéologiques, ses fouilles, ses publications, membre correspondant de l'Institut de France, membre d'une foule d'Académies étrangères, autorité reconnue et consultée avec respect pour tout ce qui touche à l'histoire de l'art antique — notre bonne étoile donc a voulu que ce grand savant fût l'oncle d'une des fémi-

nistes les plus actives de Split. Et ceci nous a valu des heures de jouissance intellectuelle et artistique rare.

Dès le premier soir, en effet, Mgr Bulic nous a accueillies dans le Musée archéologique dont il est le conservateur. Il faisait nuit, mais une nuit merveilleusement étoilée, éclairée d'un discret croissant de lune, embaumée par les sureaux et les acacias en fleur. Entre les grands cyprès qui forment une garde d'honneur au Musée, sous les galeries à demi couvertes, une bougie à la main, nous avons erré parmi les sarcophages, les bas-reliefs, les stèles trouvées, les inscriptions à moitié effacées, dont notre hôte nous disait l'histoire, nous décrivait les sujets, nous signalait les caractéristiques, avec le même enthousiasme communicatif, la même bonhomie tempérée de malice qu'il devait mettre ensuite, autour de la table dressée sur une terrasse, et devant le panorama obscur de la baie, mais troué par les feux lointains des villages, à évoquer dans un savoureux pôle-mêle tous ceux, têtes couronnées, hommes politiques, archéologues comme lui, qui sont venus visiter ses fouilles: l'impératrice Eugénie et M. Waldeck-Rousseau, M. Poincaré et l'impératrice Elisabeth, l'empereur François-Joseph et M. Charles Diehl... Quelque chose dans l'attitude un peu lourde du prélat sous le poids de l'âge, dans le coin spirituel du sourire, dans la finesse toujours en éveil du regard, nous rappelle en lui certain portrait de Renan: mènages débuts dans la vie aussi, mêmes études et mêmes travaux, même culture immense et scientifique: la comparaison vient d'elle-même dans notre esprit.

Ce matin, de nouveau, c'est Mgr Bulic qui nous a fait les honneurs de cet étonnant palais de Dio-